



LED – 1 chemin du Leidt – F57100 THIONVILLE
Gsm / Whatsapp : +33(0)6 80 63 24 69 - eptv.president@gmail.com
Gsm : +352 621 662 495 - eptv.vicepresident@gmail.com
www.ecolepourtousauvietnam.com

Charte du parrainage

Objet de la charte

Cette charte a pour objectif de répondre à vos questions les plus fréquentes.

Le parrainage

L'objectif du parrainage est de soutenir prioritairement l'éducation scolaire d'un enfant par son intégration sur le long terme dans une école locale du choix de sa famille ou de son tuteur. Par son soutien, le Parrain/Marraine devient Acteur du devenir de cet enfant.

L'engagement du Parrain/Marraine

Il s'engage, sans condition de durée, à verser une somme mensuelle de 20 euros (défiscalisable selon la législation en vigueur).

A sa demande, il lui est proposé un enfant que nous sélectionnons selon ses critères préférentiels quant au sexe ou à l'âge.

Le dossier de l'enfant est transmis au Parrain/Marraine après acceptation, règlement de la première mensualité et de la cotisation annuelle.

Le Parrain/Marraine reçoit aussi un dossier qu'il remplira à son tour et le communiquera au Siège de l'association. Ce dossier sera ensuite envoyé à l'enfant afin qu'il prenne connaissance de son Parrain/Marraine.

Un enfant est « parrainable » jusqu'à la fin de ses études secondaires, voire supérieures, sur proposition du correspondant local qui évalue les situations de familles.

Le parrainage s'effectue dans le respect de la culture Vietnamienne.

Notre engagement commun

L'acceptation du parrainage équivaut :

- A l'adhésion à Ecole pour Tous au Vietnam d'un montant de 15 euros par an. Cette cotisation annuelle permet le fonctionnement de l'association et vous aurez ainsi la possibilité de vous exprimer au travers du vote à l'Assemblée Générale.
- Au règlement de 20 euros mensuels effectué par le Parrain/Marraine de façon mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle, par virement automatique ou chèque.
- A de possibles échanges de correspondances traduits dans les deux sens par des traducteurs bénévoles. Tous les courriers doivent transiter par le siège et par nos correspondants locaux.

L'affectation de votre versement

Les parrainages dans le Sud avec notre partenaire WOCA (Women of Charity Association) :

Le parrainage est de 20 euros par mois par enfant et celui-ci est réparti de la façon suivante :

- 10 euros / mois pour les enfants en primaire
- 15 euros / mois pour les enfants au collège et lycée
- 20 euros / mois pour les enfants à l'université

Le surplus étant selon la volonté du parrain, destiné aux enfants en attente de parrainage, ou aux projets ponctuels ou encore au fonctionnement de l'association.

Les parrainages dans le Nord et Centre avec notre partenaire Jasmin Tonkin

Le parrainage est de 20 euros par mois par enfant.

Dans le district de Quyn Luu – Nghe An ou Duc Tho – Ha Tinh, le parrainage est individuel et versé en totalité aux familles.

Dans le district de Con Cuông – Nghe An, le parrainage est collectif c'est-à-dire que cet argent est mutualisé sur tous les enfants du dortoir avec comme priorité la scolarisation des enfants (frais scolaires, fournitures, habits, nourriture)

L'argent restant est utilisé pour améliorer les conditions de vie des familles, des enfants au dortoir tout en parant aux urgences. De ce fait, l'enfant recevra + ou – 20 euros par mois selon les périodes et les urgences.

Quel que soit le partenaire, un contrôle régulier de la scolarisation des enfants est effectué sur base de liste des enfants, leur classe et les bulletins scolaires semestriels.

Notre sélection des enfants

Les enfants bénéficiant du parrainage sont identifiés par nos partenaires locaux scrupuleusement choisis par Ecole pour Tous au Vietnam.

Ces enfants sont tous issus de familles très précaires, souvent monoparentales ou encore orphelins et pris en charge par les grands parents ou encore de parents handicapés, vivant dans des conditions obligeant les enfants à interrompre ou suspendre leur début de scolarité pour aller travailler. Ils sont demandeurs d'éducation car ils ont compris l'intérêt de l'école. La finalité du parrainage est clairement expliquée à la famille qui s'engage à suivre son enfant tout au long de son parcours scolaire et familial, en évitant l'absentéisme pour causes non justifiées.

Votre sélection des enfants

Vous êtes nombreux à souhaiter soutenir l'enfant le plus jeune possible. Cette demande très légitime exclut cependant les grands élèves qui doivent interrompre trop souvent des études prometteuses. Ceux-ci pourtant, de par leur maturité, échangent plus fréquemment et plus intensément avec leurs parrains.

Les échanges directs

Afin d'éviter les dérives possibles - sollicitations des familles ou des enfants, informations erronées, pressions des familles sur les Parrains/Marraines, pressions des Parrains/Marraines sur les familles, contrôle de l'éducation des enfants, Ecole pour Tous au Vietnam a mis en place un système d'échange contrôlé par son Siège et ses partenaires locaux dont vous avez les coordonnées.

Le Parrain/Marraine n'a aucun pouvoir sur l'éducation, la culture, la santé de l'enfant parrainé.

Fréquence et contenu des échanges

Culturellement, les échanges de correspondance ne sont pas courant au Vietnam et encore moins dans ces provinces précaires où il n'existe pas forcément de distribution postale ni d'adresse précise. Ecrire et dessiner n'est donc pas un réflexe habituel en début de parrainage.

Il n'y a donc aucune obligation de part et d'autre d'écrire, mais nos correspondants locaux ont à charge d'expliquer aux familles et aux enfants l'importance pour vous de recevoir des nouvelles si vous lui écrivez vous-même.

Certaines provinces ont de fortes références culturelles et religieuses. Leur formulation dans les courriers est naturelle et il serait même inconvenant qu'ils n'en fassent pas référence. Ne voyez aucun prosélytisme de notre part ou de la leur. Il s'agit uniquement de formules de respect et de politesse. Nous vous rappelons qu'Ecole pour Tous au Vietnam est une association laïque et apolitique.

L'envoi de cadeaux

Malheureusement, le peu de fiabilité du service postal en général, ajouté au coût élevé des taxes douanières n'encourage pas la possibilité d'échanges de cadeaux individuels. Cependant, il vous sera toujours possible d'effectuer un don supplémentaire, et à titre exceptionnel (anniversaire...), qui sera alors investi directement sur place pour l'enfant ou sa famille. Des jouets, des jeux, des livres (en Vietnamien bien sûr) sont les bienvenus.

La visite à l'enfant

A titre individuel, il est possible de rendre visite à son filleul. Pour ce faire, le parrain ou la marraine doit prendre contact avec le président ou un membre du bureau d'Ecole pour Tous au Vietnam. Celui-ci communiquera les coordonnées des correspondants locaux et les préviendra de la venue du parrain ou de la marraine.

Toute visite chez les filleuls se fera avec l'accompagnement de nos correspondants locaux.

Notre association ne s'engage cependant pas dans l'organisation de votre séjour ni dans le financement.

Sa venue en France

Ecole pour Tous au Vietnam n'est pas favorable à cette démarche qui n'est pas sans incidence sur le psychisme de l'enfant, particulièrement par sa découverte d'une société si différente de la sienne et un retour au pays pouvant être traumatisant.

Fin du parrainage

Par principe, le parrainage cesse à la fin de la scolarité de l'enfant. Il peut également prendre fin, en accord avec l'association, à la demande de l'enfant, du parrain, ou de manquement aux termes de la présente charte.